



**Extrait du registre des délibérations  
Du Conseil Municipal  
De la Commune d'EMBRUN**

**Séance du 27 mars 2026**

Délibération n° **2026-081**  
Objet : **Désignation des membres  
de l'OICS (Office  
Intercommunal des Sports)**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept mars à 18h00,  
Le conseil municipal de la commune d'EMBRUN,  
Légalement convoqué le vingt mars deux mille vingt-six à la  
Salle Manutention,  
Sous la présidence de Madame Chantal EYMEOUD, Le Maire,  
Secrétaire de séance : Madame Iseuline EYME, à l'unanimité  
Nombre de membres en exercice : 29  
Nombre de membres présents : 26  
Nombre de votants : 29

**Présents :**

Madame Chantal EYMEOUD, Monsieur Marc AUDIER, Madame Audrey CEARD, Monsieur Franck BERNARD-BRUNEL, Madame Anne DHORNE, Monsieur Christian PARPILLON, Madame Zoïa DEPEILLE, Monsieur Olivier LEFRANCOIS, Madame Marie-Claude RYCKEBUSCH-LOZZA, Monsieur Denis GRAS, Madame Nathalie LEFEBVRE, Monsieur Alexandre DIDIER, Madame Hélène GOY, Monsieur Bruno ROUSSEY, Madame Nadine FORTOUL, Madame Jessica BOSSEINS, Monsieur Jean Claude DOU, Madame Sonia ASSIDI, Monsieur Alexandre MICHEL, Monsieur Christian GUENEAU, Madame Iseuline EYME, Monsieur Johan HAQUIN, Madame Amélie CAMIER-LONGEPIERRE, Monsieur Benjamin SABY, Madame Annabelle CONSTANT, Monsieur Aloïs EYMARD

**Représentés :**

Madame Paméla BEAUVAIS donne pouvoir à Madame Chantal EYMEOUD  
Monsieur Jean-Luc MELGAZZA donne pouvoir à Madame Audrey CEARD  
Madame Martine ASSANDRI donne pouvoir à Monsieur Aloïs EYMARD

-----

**Vu** le Code Général des Collectivités ;

**Vu** le PV d'élection du conseil municipal du 15 mars 2026 et le PV d'élection du maire et des adjoints du 20 mars 2026 ;

**Considérant** que L'OICS, Office Intercommunal des Sports a pour mission d'aider à la bonne entente entre les disciplines sportives, son but premier est de coordonner, aider, conseiller les structures sportives à contribuer à un développement cohérent des activités physiques et sportives au sein de la communauté de communes ;

Madame le Maire propose de procéder à la désignation d'un élu pour siéger au conseil d'administration de l'OICS ;

**Madame le Maire entendue,  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

**DÉSIGNE** pour siéger au conseil d'administration de l'OICS :

Membre titulaire :

- M. Franck BERNARD-BRUNEL

Le 30 mars 2026

Madame Le Maire  
Chantal EYMEOD

La secrétaire de séance  
Iseuline EYME



A handwritten signature in blue ink, likely belonging to Iseuline Eyme, the secretary of the meeting.

Le Maire certifie que la présente délibération est exécutoire de plein droit.  
Transmise au Représentant de l'Etat et publiée à la date du visa.